

Ceriax®

Le pivot de votre protection
fongicide céréales à la feuille

BASF
We create chemistry



La performance de l'innovation SDHI Xémium®
associée au F500 sur toutes les céréales



Composition de Ceriax® :

42 g/L fluxapyroxad Xémium® (SDHI) + 42 g/L époxiconazole (triazole)
+ 67 g/L pyraclostrobine F500 (strobilurine)



Une formulation « Stick & Stay » :
action ciblée, efficacité renforcée !

La formulation de Ceriax® :

- permet au produit d'adhérer directement sur la feuille,
- conduit à une meilleure absorption des substances actives,
- augmente la biodisponibilité.

STICK & STAY

- ACTION CIBLÉE
- EFFICACITÉ RENFORCÉE

STICK signifie que la goutte de pulvérisation ADHÈRE à la plante,
&

STAY signifie plus de matières actives qui RESTENT sur et dans la plante.



Une offre innovante, prête à l'emploi, pour des efficacités et des rendements remarquables en blés

Spectre d'efficacité de Ceriax® en blés

| | Septoriose | Rouille brune | Rouille jaune | Oïdium |
|----------------|------------|---------------|---------------|--------|
| CERIAX® | | | | |
| XEMIUM® | | | | |
| OPUS® | | | | |



septoriose

rouille brune



Comment utiliser Ceriax® ?

Stades et cultures

- sur blés : du stade dernière feuille étalée (DFE) au stade épiaison en traitement pivot de la protection de la feuille.
- sur orges : de la montaison au stade épiaison.
- sur avoine, seigle et triticale : dès les premiers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.

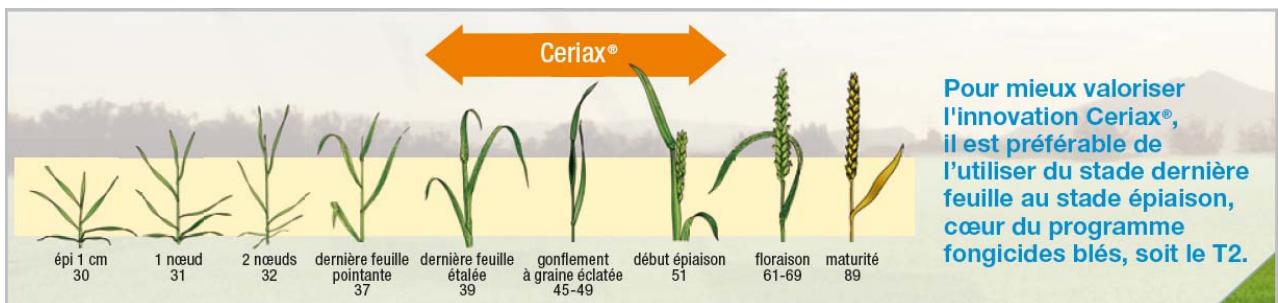
Doses

| Pression maladies | Moyenne | Forte |
|-------------------|--------------------------|------------------|
| Potentiel culture | Classique | Elevé |
| BLÉS : | 1,2 à 1,6 L/ha | jusqu'à 2,5 L/ha |
| ORGES : | 1 à 1,4 L/ha | jusqu'à 2,5 L/ha |
| | Selon programme envisagé | |

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Positionnement optimal de Ceriax® dans les programmes blés



Gestion responsable des modes d'actions. Préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales.

- Utiliser les fongicides en préventif et respecter les doses préconisées.
- Limiter le nombre d'application par saison et par parcelle d'un même groupe de résistance croisée.
- Maintenir la diversité des modes d'action et des triazoles (Epoxiconazole, Metconazole...)
- Associer et alterner les partenaires des triazoles dans le programme (SDHI, Prochloraze, Triazoles, Chlorothalonil, Strobilurines...)
- Mettre en œuvre des pratiques culturales et agronomiques qui minimisent le développement des champignons pathogènes (rotation, labour, date de semis, gestion fertilisation azotée...).



Fiche d'identité

Ceriax® : Marque déposée BASF. AMM n° : 2120205. **Composition** : 41,6 g/l de fluxapyroxad (Xemium®) + 41,6 g/l d'époxyconazole + 66,6 g/l de pyraclostrobine (F500). **Formulation** : concentré émulsionnable (EC). **Usages autorisés** : Blés, triticale, épeautre : septoriose⁽¹⁾, rouille brune, rouille jaune, oïdium⁽¹⁾ et helminthosporiose⁽¹⁾ (H.T.R.). **Orge** : rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Terres) également autorisé sur ramulariose, rouille naïre, rouille jaune, oïdium⁽²⁾. **Avoine** : rouille couronnée, oïdium⁽¹⁾. **Seigle** : rhynchosporiose, rouille brune, oïdium^{(1), (2)} uniquement en cas de lutte conjointe contre la rouille.⁽²⁾ uniquement en cas de lutte conjointe contre rhynchosporiose ou helminthosporiose. **Dose autorisée** : 2,5 l/ha pour tous les usages. **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres. **Délai de rentrée dans la parcelle** : 6 heures après traitement. **Nombre maximum d'applications** : 1/an**. **Délai avant récolte** : 35 jours. **Classement toxicologique de Ceriax®** :



Mention d'avertissement : Danger

H318 : provoque des lésions oculaires graves. H332 : Nocif par inhalation. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H360Df : peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne de effets néfastes à long terme.

**Recommandations BASF : Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF Agro recommande d'utiliser Ceriax® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (Inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture ;
- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire.
- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes-cibles.

Opus® : Marque déposée BASF. AMM n° 9200018. Composition : 125 g/l époxiconazole. Classement toxicologique : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Attention - H315 - H332 - H351 - H361fd - H400 - H410

*Xemium® : Marque déposée BASF - Xemium nom d'usage de la substance active fluxapyroxad

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial masque de type A2P3 pendant la phase de chargement. Pendant l'application : Combinaison de travail tissée 65 % polyester/35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² avec un traitement déperlant, gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3 (dans le cas d'utilisation d'un tracteur à cabine, le port de gants pendant l'application n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation et les gants doivent être stockés à l'extérieur de la cabine). Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr. Janvier 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 415CFFE0115SUD.

BASF France SAS - Division Agro
21 chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex
Tél. 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | | |
|--|----|---|-------------------------------------|
| | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® | <input checked="" type="checkbox"/> |

* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

| | | |
|--|-----------|--|
| Informations techniques Etiquettes et FDS | BASF Agro | N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr |
| Une question de santé | MSA | Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 Appel gratuit depuis un poste fixe |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24 0 149 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr |